

BUDGET 2016

AVIS PUBLIC est par la présente donné qu'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement sera tenue le **mercredi 23 septembre 2015, à 19 h**, dans la salle du conseil située au 55, avenue Dupras, LaSalle.

Conformément à l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal, les délibérations du conseil et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur le budget 2016.

DONNÉ À LASALLE, ce 10 septembre 2015.

Chantal Gagnon
Secrétaire d'arrondissement substitut

BUDGET 2016

PUBLIC NOTICE is hereby given that a special meeting of the Borough Council will be held on **Wednesday, September 23, 2015, at 7:00 p.m.**, in the Council Room, 55, avenue Dupras, LaSalle.

In conformity with section 144.6 of the Charter of Ville de Montréal the deliberations of the Council and the question period will deal exclusively with budget 2016.

GIVEN AT LASALLE on September 10, 2015.

Chantal Gagnon
Secrétaire d'arrondissement substitut